

PLAN LOCAL D'URBANISME  
LAVIGERIE  
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2

HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ

4 rue du faubourg Notre-Dame 15 300 MURAT

- **Prescription de la procédure**

Pour rappel, la commune de Lavigerie est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 02 juin 2012. Une procédure de modification simplifiée n°1 portant sur la création d'un secteur Np pour la rénovation du buron « Louise » est en cours d'approbation.

Aujourd'hui, la commune souhaite procéder à des modifications mineures de son dossier d'Orientations d'Aménagement (OA) afin de faciliter le développement des zones 1AU.

- D'une part, permettre l'urbanisation au « coup par coup » au sein des zones 1AU et non pas seulement dans le cadre d'opérations d'aménagement.
- D'une autre part, autoriser l'implantation de maisons individuelles au sein de zones 1AU et harmoniser les densités des constructions entre les secteurs.

Dans ce cadre, Hautes Terres Communauté a engagé, par délibération en date du 29 juin 2023, une procédure de modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Lavigerie.

- **Mise à disposition du public**

Le projet de modification simplifiée du PLU a été mis à la disposition du public du samedi 15 Juillet à 9h au Lundi 14 Août 2023 à 17h30, à la Mairie de Lavigerie et au siège de Hautes Terres Communauté.

#### Calendrier prévisionnel

<b>Élaboration du dossier</b>	1 mois	Janvier 2023
<b>Consultation des personnes publiques associées</b>	1 mois	Juillet 2023
<b>Mise à disposition du public</b>	1 mois	Juillet/août 2023
<b>Approbation du projet</b>	Finalisation du dossier	Septembre 2023

**Contact :**

Clémentine DELPRAT, Responsable du pôle planification et transition écologique

Hautes Terres communauté

4, rue Faubourg Notre-Dame - 15300 MURAT

04.71.20.22.62/06.70.81.76.37